

# Diagnostics de résilience agricole : l'État va débloquer 32 millions d'euros



Au Salon de l'agriculture à Paris, le 28 février, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée en charge de l'Agriculture, ont annoncé la mise en place de diagnostics de résilience agricole. Ils seront financés, par l'État, à hauteur de 32 millions d'euros sur 2024, ont-ils annoncé dans un communiqué.

Cet accompagnement pour réaliser des diagnostics climat, à l'échelle des exploitations agricoles, est prévu dans le cadre du Pacte d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture et du prochain Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3).

Cette mesure « *participera à la construction de stratégies climat, combinant les volets adaptation et atténuation, et sera mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire avec l'Ademe (Agence de la transition écologique)* », précisent les ministres.

Sur la période 2021-2023, l'Ademe et le ministère de l'Agriculture ont déjà piloté un dispositif qui a permis de financer des diagnostics carbone pour les agriculteurs installés depuis moins de cinq ans. Les premiers résultats sont « *encourageants* » avec environ 3 400 agriculteurs accompagnés.



**Rachida Boughriet**, journaliste  
Cheffe de rubrique bâtiment / aménagement

